

Présidence de Mme Janine Resplendino, présidente

Membres absents excusés : Christelle Allaz ; Christiane Blanc ; Matthieu Carrel ; Xavier de Haller ; Thérèse de Meuron ; Sarah Frund ; Christiane Jaquet-Berger ; Françoise Longchamp ; Gilles Meystre ; Sophie Michaud Gigon ; Fabrice Moscheni ; Johan Pain.

Membres absents non excusés : Muriel Chenaux-Mesnier ; Isabelle Paccaud ; Solange Peters ; Florian Ruf ; Diane Wild.

Membres présents	83
Membres absents excusés	12
Membres absents non excusés	5
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 20 h 35 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

**Rapport s/Préavis
2012/31**

Liaison Vigie-Gonin dans le cadre du réseau-t. Constructions coordonnées du pont et de la Maison du Livre et du Patrimoine. Conventions d'échanges fonciers.

Rapportrice : Mme Maria Velasco (Les Verts)

Discussion

Mme Evelyne Knecht (La Gauche) ; M. Laurent Guidetti (Soc.) ; Mme Claude Nicole Grin (Les Verts) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique (LSP) ; Mme Evelyne Knecht (La Gauche) ; M. Laurent Rebeaud (Les Verts) ; M. Albert Graf (UDC) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; M. Pierre-Yves Oppikofer (La Gauche) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX) ; M. Grégoire Junod, directeur de LSP ; M. Nicolas Gillard (PLR) ; Mme Sylvianne Bergmann (Les Verts) ; M. Olivier Français, directeur de TRX.

Vote s/conclusion n°1

Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et quelques abstentions, **approuve** la conclusion n° 1 de la commission.

Vote s/conclusion n°2

Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non et quelques abstentions, **approuve** la conclusion n° 2 de la commission.

Vote s/conclusion n°3

Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et quelques abstentions, **approuve** la conclusion n° 3 de la commission.

Vote s/conclusion n°4

Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non et quelques abstentions, **approuve** la conclusion n° 4 de la commission.

Vote s/conclusion n°5

Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et quelques abstentions, **approuve** la conclusion n°5 de la commission.

Le Conseil, ayant accepté les conclusions susmentionnées, **décide** :

1. d'approuver les intentions de la Municipalité concernant la construction coordonnée du pont et de la Maison du Livre et du Patrimoine dans le cadre de la liaison Vigie-Gonin figurant au programme du réseau-t ;
2. de boucler le compte d'attente N° 3700.581.344 destiné à financer les frais d'étude et de prévoir la facturation à terme de la somme à l'investisseur ;
3. d'accepter les échanges fonciers en approuvant les conventions de manière définitive et exécutoire conformément aux projets ci-dessus ;
4. de confirmer son intention d'attribuer la maîtrise d'ouvrage à la Caisse de pensions du personnel communal ;
5. d'autoriser la Municipalité à louer les locaux ainsi mis à disposition à la fin des travaux.

Rapport s/Pétition

de Guillaume Morand et consorts (1482 sign.) :
**« Lâchez-nous la rampe (Vigie-Gonin) – Sauvons la dernière partie du Flon
originel, sa forêt et les commerçants ! »**

Rapporteuse : Mme Maria Velasco (Les Verts)
[pour la Commission des pétitions]

Discussion

La parole n'est pas demandée.

Vote

Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et quelques abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et rapport-préavis, en vertu de l'article 73 *litt. a)* du Règlement du Conseil communal.

Postulat

d'Elisabeth Müller (Les Verts) et consorts : « Un sud-ouest trop perméable aux TIM ».

Discussion préalable

Mme Elisabeth Müller (Les Verts) qui demande le renvoi à la Municipalité ; M. Jacques Pernet (PLR) qui demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

Interpellation

de Mme Magali Zuercher (Soc.) faisant suite à l'augmentation des tarifs du Réseau-L.

Discussion

Mme Magali Zuercher (Soc.) qui dépose une résolution.

*Résolution de Mme
M. Zuercher
Dépôt*

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité entreprenne tout ce qui est en son pouvoir, au sein du Grand Conseil et auprès du Conseil d'Etat pour que la participation cantonale en matière d'accueil pré- et parascolaire soit augmentée. »

Deuxième partie de la 14^{ème} séance du mardi 26 mars 2013

Discussion (suite) M. Bertrand Picard (PLR) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; Mme Florence Bettschart Narbel (PLR) ; M. Pierre-Yves Oppikofer (La Gauche) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. Bertrand Picard (PLR) ; Mme Magali Zuercher (Soc.) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Pierre-Yves Oppikofer (La Gauche) ; M. Oscar Tosato, directeur d'Enfance, Jeunesse et Cohésion sociale (EJCS) ; Mme Magali Zuercher (Soc.)

Discussion s/résolution (suite) M. Jean-Luc Chollet (UDC).

Vote s/résolution de Mme Zuercher Le Conseil, par 44 oui, et 26 non, **approuve** la résolution de Mme Magali Zuercher.

Interpellation de M. Philipp Stauber (UDC) : « Effectifs à bout de leurs forces, nombre d'interventions en forte augmentation, quel est le bilan de recrutement de la Police lausannoise au 30 juin 2012. »

Discussion M. Philipp Stauber (UDC) ; M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Interpellation de M. Pierre Oberson (UDC) : « Travaillez où vous voulez, habitez où vous pouvez, mais de préférence sur le canton de Vaud ? »

Discussion M. Pierre Oberson (UDC) ; M. Daniel Brélaz, syndic

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Interpellation de M. Vincent Rossi (Les Verts) : « Problèmes de logement : quelle part revient aux lits froids ? »

Discussion M. Vincent Rossi (Les Verts) ; M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique (LSP) ; M. Vincent Rossi (Les Verts) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels (SI) ; M. Charles-Denis Perrin (PLR) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. Philipp Stauber (UDC) ; M. Vincent Rossi (Les Verts).

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Clôture La séance est levée à 22 h 35.

La présidente :

Le secrétaire :

.....

.....